

# Association Campanaire Limousine



## "Adhérer, pourquoi ?"

### Aspects financiers

L'adhésion à l'Association Campanaire Limousine ne comporte pas d'engagement financier (voir l'article 7 des statuts). Les projets développés par l'Association sont financés au cas par cas. Les dépenses courantes de l'Association sont réduites au minimum (courrier postal et site internet) et couvertes par les cotisations volontaires et anonymes perçues au fil de l'année (principe du financement "au chapeau").

Pour favoriser cette situation, chaque membre dispose d'une adresse-mail pour communiquer.

### Actions prises en charge par l'association

- Inventaire sonore du patrimoine campanaire de la région Limousin. Mise en archives des enregistrements correspondants. Diffusion d'informations nécessaires aux musiciens.
- Promotion des événements "sonnés" organisés par ses membres. Un agenda des événements sonnés par ses membres est tenu à jour par l'association. Ces "dates sonnantes" sont diffusées sur le site [www.clocheslimousines.fr](http://www.clocheslimousines.fr) et auprès des offices de tourisme, voire par voie de presse au fil des événements
- Communication institutionnelle relative aux objectifs poursuivis par l'Association
- Relation avec les adhérents
  - Diffusion des enregistrements sonores du patrimoine campanaire de ses adhérents sur le site [www.clocheslimousines.fr](http://www.clocheslimousines.fr)
  - information rédigée dans Wikipedia, relative à l'histoire des lieux campanaires présents sur le territoire des communes adhérentes, lieux actuels ou oubliés, et mention de l'adhésion à l'Association.
  - information systématique des adhérents sur les activités développées par l'Association, et invitation systématiquement des adhérents à participer aux débats visant à définir les activités développées.

### Participation attendue des membres

Chacun des membres :

- contribue par sa présence à la légitimité de l'Association

Les membres "propriétaires" d'un élément campanaire :

- Cas des systèmes campanaires en sonnerie manuelle : ils poursuivent l'objectif de conserver la sonnerie manuelle
- Cas des systèmes campanaires automatisés : ils poursuivent l'objectif d'optimiser la diversité des configurations de sonneries
- organisent au moins une fois par an un événement "sonné" : animation en relation avec leur patrimoine campanaire
- autorisent le dépôt par l'Association, des enregistrements sonores de leur patrimoine campanaire sur le site internet de l'Association et dans tout système d'archivage local ou national, à court ou long terme

Les membres "musiciens"

- accompagnent le son d'une cloche au pied d'un clocher, au moins une fois par an